



SEANCE DU 6 OCTOBRE 2020

Date d'envoi de la convocation : 25 septembre 2020

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 177

Nombre de votants : 184

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Tony JOUANNEAULT

L'an deux mille vingt, le mardi 6 octobre , le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE, président.

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDIN Philippe, MAUROUARD Pascale suppléante de BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUILLON Jean-Michel, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, LEVOYER Thérèse suppléante de BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, LECLERC Marie - Joëlle suppléante de DENIS Daniel, LELIEVRE Christophe suppléant de DESTRÉS Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, HAUVET Rachelle suppléante de FAUDEMÉR Christian, FEUILLY Emile, FEUILLY Hervé, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRIGOUT Jean-Marc, GANCEL Daniel, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSÉLIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMELIN-CANAT Anne-Marie, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HENRY Yves (jusqu'à 21h17), HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, KRIMI Sonia, HOSTINGUE Yveline suppléante de LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMARRE Jean-Robert, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile (jusqu'à 19h45), AUBERT Maurice suppléant de LEFAUCCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert (à

partir de 19h04), LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, TRAVERS Johany (à partir de 18h38) suppléant de LEROSSIGNOL Françoise (jusqu'à 18h38), LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard (à partir de 19h16), MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, TINCELIN Christiane suppléante de MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, LUCE Pierre suppléant de MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, BAUDELOT Laurent suppléant de MOUCHEL Jean-Marie, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, LEBLOND Christian suppléant de PESNELLE Philippe, PIC Anna, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RENARD Nathalie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIEL-BONYADI Barzin, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

BALDACCI Nathalie à LANGLOIS Hubert, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, GENTILE Catherine à PIC Anna, HERY Sophie à HEBERT Karine, LEFAIX-VERON Odile à GRUNEWALD Martine (à partir de 19h45), LEPOITTEVIN Sonia à POIGNANT Jean-Pierre, PIQUOT Jean-Louis procuration à VILLETTE Gilbert, VARENNE Valérie à HUREL Karine.

Excusés :

ASSELIN Etienne, BROQUET Patrick, DENIAUX Johan, DUCOURET Chantal, FALAIZE Marie-Hélène, LEFAUCONNIER François.

Délibération n° DEL2020_125

OBJET : Rapport annuel 2019 - Délégation transports publics urbains

Exposé

La société Kéolis est titulaire d'un contrat de délégation de service pour la gestion des transports publics urbains de Cherbourg-en-Cotentin, qui a pris effet à compter du 1^{er} septembre 2014 et qui s'achèvera au 31 décembre 2020.

L'article L.3131-5 du Code de la Commande Publique indique que le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public délégué.

Conformément à l'article L.1411-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport considéré a été mis à disposition du public au siège administratif de la Communauté d'Agglomération, Hôtel de l'Atlantique – boulevard Félix Amiot – 50100 Cherbourg-en-Cotentin, avec transmission aux communes membres lorsqu'une demande de consultation a été présentée par un administré.

Les principaux points du rapport 2019 sont les suivants :

- Une **augmentation du nombre annuel de kilomètres** réalisés par l'exploitant :

Les stipulations contractuelles prévoyaient (hors TPMR) que 2 258 611 kms soient réalisés, or 2 326 701 kms ont été réalisés.

- Une légère **diminution de la vitesse commerciale** : La vitesse commerciale constatée sur le réseau en 2019 est de 17,9 km/h (elle était de 18,1km/h en 2017 et de 18km/h en 2018). La saturation du réseau en heures de pointe devant la gare SNCF, place Napoléon/pont tournant engendre toujours des retards réguliers des bus en particulier le soir en semaine scolaire entre 16h30 et 18h30.

- Une **diminution des accidents** et une **hausse des réclamations** et observations des usagers : Le nombre d'accidents en 2019 a baissé de 11,1 % (de 99 en 2018 à 88 en 2019). Les réclamations et observations des usagers ont augmenté en 2019 (de 246 en 2018 à 272 en 2019), continuant la hausse déjà constatée en 2016 et en 2017 (173 réclamations en 2016 puis 184 en 2017).

- Une **hausse de la fréquentation du réseau** : En 2019, la fréquentation repart à la hausse après le léger repli constaté en 2018. Le réseau a enregistré une hausse de 1,1 % de voyages par rapport à 2018. L'année 2019 constitue la meilleure année en termes de fréquentation du réseau Zéphir.

En 2019, est observée une forte hausse des voyages effectués par les abonnés adultes et seniors, et une baisse des ventes des titres oblitérables de 2 % (principalement liée à la hausse tarifaire du carnet de 10 tickets dont le prix est passé de 11,50 € à 12,30 €).

Par ailleurs, il faut préciser que le nombre de voyages réalisé est également inférieur de 5,7 % à l'objectif contractuel pour cette année 2019. Cet écart s'explique principalement comme en 2018, par la baisse importante du nombre de voyages sur les abonnements jeunes et par la baisse du nombre d'abonnés Topaze (abonnement trimestriel gratuit).

- Une **augmentation des recettes commerciales** : En 2019, les recettes commerciales du réseau Zéphir sont en hausse de 2,3 % par rapport à l'année 2018. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des ventes d'abonnements commerciaux. Les recettes commerciales sur la période 2019 sont supérieures à l'objectif contractuel de 4,3 % soit + 86 600 €.

- Une **augmentation du résultat d'exploitation** : Le chiffre d'affaires net de sous-traitance transport de 9 725 k€ est en progression de +146 k€ (9 606 k€ en 2018). Le résultat net s'élève à un bénéfice de 59 k€ contre 97 k€ l'an dernier. Hors transfert de bénéfice de la Société en participation et impôts (dont effet CICE), le résultat net afficherait un bénéfice de 402 k€ (contre 308 k€ l'année précédente sur les mêmes bases) ce qui représenterait 3 % du chiffre d'affaires net de sous-traitance transport.

- Le montant de la **Contribution Financière Forfaitaire (CFF)** pour 2019 s'établit ainsi qu'il suit :

Contribution forfaitaire 2019	Valeur contractuelle en € 2013	Valeur en € 2019 (actualisation : 1,03404)
CFF 2019 (art 29.1 contrat de DSP)	6 989 500	7 227 422,58
SFE variable	- 503,69	- 520,84
Avenant 1	- 3 248	- 3 358,56
Avenant 2	- 34 300	- 35 467,57
Avenant 3	46 470	48 051,84
Avenant 4	17 830	18 436,93
Avenant 5	15 639	16 171,35
Avenant 6	103 672	107 200,99
Avenant 7	5 553	5 742,02
Total CFF 2019 (hors TS/CET)	7 140 612,31	7 383 678,75
Pénalités 2018 – 2019	- 10 000	- 10 340,40
Taxe sur les salaires		316 735
CET : CVAE et CFE		15 415
TOTAL 2019		7 705 488,35

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1411-13 et L.1411-14,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'avis favorable de la CCSPL,

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport annuel du délégataire des transports publics urbains pour l'exercice 2019, annexé à la présente délibération.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE